

Courriel n° 14

----- Message transféré -----

Sujet :Enquête publique carrière de Guernambigot Le Saint

Date :Mon, 28 Dec 2020 11:56:48 +0100 (CET)

De :Jacqueline Pouliquen <guernanbigot@wanadoo.fr>

Répondre à :Jacqueline Pouliquen <guernanbigot@wanadoo.fr>

Pour :mairie.le.saint@gmail.com

Bonjour,

ci-joint un courrier à transmettre à Mme Michelle Le DU, commissaire enquêtrice.

Cordialement.

Jacqueline Pouliquen

Objet : projet d'extension et de renouvellement carrière de Guernambigot Le Saint

A l'intention de : Mme Michelle Le Du

Madame,

je vous écrit pour vous dire mon opposition au projet de renouvellement et d'extension de la carrière de Guernambigot à Le Saint.

J'habite au 3 Guernambigot, seule la route me sépare de ce qui est devenue «la plate-forme de stockage».

J'ai acheté cette maison en 1993. Un coup de cœur: une longère en pierres, dans un environnement préservé, entourée de bois, de prés et de chemins de randonnée.

La carrière était déjà en activité. On la devinait à peine. Elle employait une dizaine de salariés.

L'activité de pierres de taille ne générait que peu de nuisances et l'exploitation se faisait en bonne intelligence avec les riverains.

A partir des années 2000, l'activité a généré de plus en plus de «rebut». Des blocs de granit ont été entassés aux alentours de la carrière, comblant au fil des ans, petit à petit, les champs, les prairies, les zones humides à proximité, défigurant notre environnement.

En 2010, le groupe Pigeon Granulats rachète la carrière avec le projet d'en extraire 100000 t/an pendant 20 ans, à 90% sous forme de granulats. Depuis cette date, la carrière génère de plus en plus de nuisances:

- **le bruit:** des scies qui tournent en permanence toute la journée, parfois toute la nuit et très régulièrement jusque 22 h le soir encore dernièrement, le bruit des engins dans la carrière et sur la plate-forme, le bruit des marteaux piqueurs et du concasseur - jusqu'à 50 /55 décibels fréquemment mesurés depuis ma fenêtre
- **le trafic routier:** ce sont de gros camions chargés de granulats qui empruntent les routes et non plus les artisans locaux, rendant la circulation dangereuse. La route menant à la carrière est très étroite et ne permet quasiment pas sur la portion Cavarno-Guernambigot à une voiture et à un camion de se croiser. Le projet prévoit jusqu'à 24 camions par jour, sans comptabiliser les passages liés à l'activité négoce de la plate-forme. De plus, cette route, comme elle sépare la carrière de la plate-forme est déjà traversée tout au long de la journée par de gros engins
- **la dégradation du paysage:**
 - la plate-forme: une zone humide d'environ 1 ha comblée progressivement sur environ 2 à 3 mètres de hauteur par des rebuts de la carrière, exploitée sans autorisation et qui, laissée à l'abandon jusqu'à l'enquête publique, ressemble plus à un terrain vague qu'à une annexe de la carrière.
 - des blocs de granit accumulés à proximité des chemins de randonnées. Certains en suspension, retenus par la végétation dégringolent parfois la pente et atterrissent sur le chemin au risque de blesser quelqu'un
 - des bassins de décantation en friche, qu'on a oublié de curer de longue date (dernier curage en 2017) et qui se déversent quasi directement dans le ruisseau adjacent

- des chemins communaux rendus parfois inaccessibles en raison du passage des engins
- **des poussières** qui se propagent partout aux alentours et dont on sait qu'elles sont nocives pour la santé. Déjà depuis 2012, le groupe Pigeon Granulats concasse du granit à Guernambigot sans respecter les précautions : pas d'arrosage et pas d'entretien des pistes, pas de passage des camions par un rotoluve , pas de bâchage en sortie de site...
- **des fissures** dans les habitations .Nous sommes plusieurs à faire ce constat.

Le projet d'extension, c'est encore plus de bruits, plus de camions, plus de poussières , plus de dégradations de notre environnement.

Je ne vois dans ce projet que des impacts négatifs, pour nous, riverains, pour l'image de la commune de Le Saint engagée dans une démarche de revitalisation , pour le tourisme dans le Pays du Roi Morvan.

L'économie locale sera impactée: ce projet ne comporte pas de créations d'emploi, n'engendre pas de retour financier pour la commune mais au contraire entraînera des difficultés pour louer les gîtes et chambres d'hôtes et développer le tourisme. Il aura également des répercussions négatives pour ceux nombreux qui ont une activité agricole , horticole ou de maraîchage à proximité de la carrière. L'immobilier en souffrira: qui voudra habiter aux abords d'une carrière? Que vaudront nos maisons demain?

Le granit réputé de Le Saint sera utilisé pour faire un granulats de médiocre qualité. Quel gachis !

Quel intérêt à ce projet pour les habitants de Le Saint et tous ceux du Pays du Roi Morvan ?

Ce projet ne sert que les intérêts du groupe Pigeon Granulats.

Pourquoi vouloir s'étendre ici aujourd'hui sachant que la carrière de Gourin a fermé faute de débouchés alors qu'elle venait d'obtenir une autorisation d'exploiter pour 30 ans supplémentaires ?

Je souhaite continuer à vivre à Guernambigot sans avoir un couperet permanent au dessus de la tête. Voilà 10 ans que nous vivons dans la crainte de cette extension. Après un premier projet avorté il y a quelques années, nous avons espéré que le groupe Pigeon abandonne l'idée de faire du granulats.

Dire «oui» aujourd'hui, c'est autoriser l'exploitation pendant 30 ans et laisser la liberté au groupe Pigeon Granulats de demander une nouvelle extension quand bon lui semblera.

Voilà pourquoi aujourd'hui je suis opposé non seulement à l'extension mais aussi au renouvellement de la carrière de Guernambigot.

Cordialement.

Jacqueline Pouliquen

•